

MENTION

BOIS

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



05

DOSSIER THÉMATIQUE

BÂTIMENTS AGRICOLES

Chaque année, les agriculteurs français investissent 2 milliards d'euros dans leurs bâtiments. Ce sont des outils de travail indispensables et leur conception joue sur la productivité et le bien-être des travailleurs, des animaux, voire même sur la qualité des produits entreposés...

03 | ACTUALITÉS

09 | INNOVATION : ET SI L'AVENIR DU BOIS
PASSAIT PAR LA PAILLE !

11 | AGENDA - CHIFFRES CLÉS

FB **FIBOIS**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

#18
Sept. 2019

MENTION BOIS

Le magazine d'information de la filière forêt-bois d'Auvergne-Rhône-Alpes

ÉDITO



« 1000 m³ de bois
mis en œuvre,
c'est 21 emplois
pour une année... »

L'enquête nationale bois construction montre un marché qui redémarre où notre région Auvergne-Rhône-Alpes demeure leader avec un chiffre d'affaires bois de 330 millions d'euros réalisé par 371 entreprises employant 4 200 salariés, dont certaines innoveront comme vous pourrez le découvrir page 9.

On observe au niveau national une progression des parts de marché sur les secteurs du logement, en maison individuelle mais aussi en logement collectif, secteur sur lequel les entreprises sont très optimistes pour 2020. Sur le non résidentiel, les parts de marché du bois sont de 10 % sur le tertiaire, 25,2 % sur les bâtiments agricoles et 19 % sur les bâtiments industriels avec de bonnes perspectives pour 2020.

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes met l'accent sur le trimestre à venir sur le secteur du bâtiment agricole, notamment pour sensibiliser les maîtres d'œuvre, les entreprises et les agriculteurs à l'offre locale de bois et au rôle de la construction en bois local en termes d'économie locale. En effet, 1 000 mètres cubes de bois mis en œuvre, ce sont 21 emplois pour une année, faut-il le rappeler !

Pour ce faire, nous accueillerons les éleveurs au prochain Sommet de l'Élevage à Courmon-d'Auvergne début octobre aux côtés de quelques entreprises de la construction bois. Nous avons également édité un magazine adressé aux 30 000 abonnés de la presse agricole de la région

pour les sensibiliser à la gestion durable des forêts et aux atouts du bois dans la construction et l'énergie, mais aussi à de nouvelles coopérations entre forêt et agriculture, telles que l'utilisation des cendres ou du bois raméal fragmenté pour amender les sols.

Concernant la maison individuelle, une baisse de chiffres d'affaires a été observée dans notre région ces deux dernières années, alors que nous étions une région historique. Raison de plus pour nous mobiliser, en renouvelant par exemple la campagne Habiter Bois du 11 au 20 octobre, période pendant laquelle architectes et entreprises sont invitées à faire visiter des chantiers ou des réalisations.

Notre dernière note de conjoncture bois construction le confirme, le niveau d'activité est en hausse avec des carnets de commande qui se garnissent et qui assurent une visibilité jusqu'à 6 mois de travail assuré. Gageons que cette tendance se confirmera dans les prochains mois ! Un focus sur l'impact environnemental réalisé dans cette même note de conjoncture, montre que la notoriété des démarches environnementales (Bilan Carbone, FDES, E+C...) progresse auprès des entreprises mais elle reste encore trop faible. Le bois doit faire valoir ses atouts par rapport à des matériaux de construction non renouvelables, seul l'emploi des matériaux bio-sourcés dans la réhabilitation et la construction sont en mesure de faire face aux dérèglements climatiques !

Jean Gilbert,
Président de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

Vous recevez gratuitement
Mention Bois, le magazine trimestriel
de la filière forêt-bois
d'Auvergne-Rhône-Alpes, si
vous ne souhaitez plus le recevoir,
merci d'adresser un simple mail à
contact@fibois-aura.org

SOMMAIRE

03-04

Actualités / Publications

Retrouvez l'actualité de la filière bois

05-08

Dossier thématique
Bâtiments agricoles

09

Innovation bois

Et si l'avenir du bois passait
par la paille !

10

Portrait : Barbara Guille

Entrepreneure de travaux forestiers

11

Agenda / Chiffres clés

Les événements de la filière bois

12

Découverte architecturale
Coopérative Laitière

« Vercors Lait » à Villard-de-Lans (38)
Lauréat mention « Rénovation »
du Prix National
de la Construction Bois 2019

ACTUALITÉS

HABITER BOIS : UN PROGRAMME DE VISITE DE MAISONS BOIS POUR LES PARTICULIERS

Après plus de 70 visites organisées sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2018, l'événement phare pour le grand public revient du 11 au 20 octobre 2019 ! Habiter Bois est l'occasion unique de visiter des maisons, extensions et aménagements bois terminés ou en chantier, et pour les constructeurs bois et architectes de valoriser leurs réalisations. Cette année, l'événement est organisé en parallèle des Journées Nationales de l'Architecture, et en partenariat avec le réseau des CAUE de la région, la CAPEB 43 et le réseau des Espaces Infos Energie.

Vous êtes constructeur ou architecte et souhaitez inscrire une ou plusieurs de vos réalisations dans le programme de visites ? rendez-vous sur www.habiterbois-aura.fr



AIDES POUR LA PROTECTION DES SALARIÉS

Les entreprises de la transformation et de la construction bois connaissent 2 à 3 fois plus d'accident du travail que la moyenne nationale. Pour les entreprises de moins de 50 salariés, la Carsat Rhône-Alpes propose une subvention plafonnée à 25 000 € afin de financer des équipements ou formations spécifiques. L'objectif est de réduire les risques en lien avec les activités physiques, l'utilisation d'équipements de travail, les travaux en hauteur et les déplacements routiers professionnels.

En savoir plus : www.carsat-ra.fr/accueil/entreprises/je-m-informe-sur-les-risques-professionnels/connaitre-les-incitations-financieres/transformation-construction-bois

RÉÉVALUATION DE LA DISPONIBILITÉ EN BOIS D'ŒUVRE DES ESSENCES FEUILLUES ET CONIFÈRES

Une étude permettant de réajuster les quantités de bois disponibles sur pied en France a été réalisée conjointement entre le FCBA et l'IGN avec l'appui de France Bois Forêt et du Ministère de l'Agriculture. L'idée est d'intégrer dans la catégorisation du Bois d'œuvre de chaque essence, les paramètres réels du marché (longueurs, diamètres gros bout/fin bout, qualité...) afin de s'assurer du réalisme des données produites. Il ressort que le volume de résineux était sous-estimé de 17 % (en raison principalement du fait que le fin bout était pris à 20 cm au lieu de 14 cm actuellement sur le marché) et que le volume de feuillus était surestimé de 57 % car, dans ce cas, les diamètres fin bout ont été réévalués à 25 ou 30 cm (selon les essences) au lieu de 20.

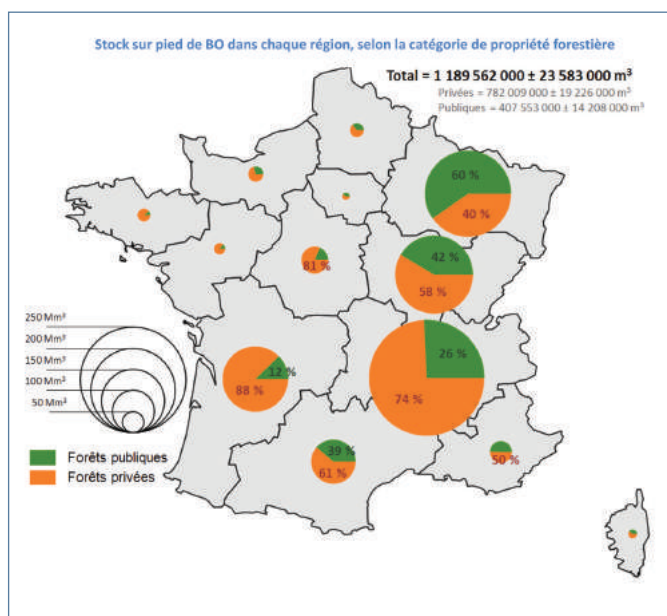
En savoir plus : franceboisforet.fr/wp-content/uploads/2019/07/FCBA-IGN_Etude-Ressource-BO-France_Rapport.pdf

LE BOIS AU RENDEZ-VOUS DU SOMMET DE L'ÉLEVAGE

Fibois AuRA représentera la filière forêt-bois régionale pour la première fois au Sommet de l'Élevage du 2 au 4 septembre 2019 à Clermont-Ferrand au sein du Hall



« Bâtiment d'élevage / nouvelles énergies ». 4 entreprises de la région se joignent à l'interprofession pour valoriser leurs savoir-faire : scierie Eymard (38), Veyrière Charpente (63), Guilhot Construction Bois (63) et scierie du Forez (63). À cette occasion, une exposition sur le bâtiment agricole bois et un programme de mini conférences sur des thématiques en lien avec l'actualité technique et réglementaire seront proposés sur le stand. Parallèlement à cet événement, Fibois AuRA publie une brochure Construire en bois sur le bâtiment agricole et un numéro entier de Terroir Magazine distribué à 30 000 agriculteurs de la région sera consacré à la filière forêt-bois en septembre.



EUROBOIS VOUS DONNE RENDEZ-VOUS
DU 4 AU 7 FÉVRIER 2020

À 6 mois de l'ouverture des portes d'Eurexpo Lyon et dans un contexte très favorable au matériau bois, Eurobois 2020 s'annonce comme une édition record : 400 exposants sont attendus représentant tous les secteurs d'activité. Une tendance à la hausse qui illustre le développement de l'événement, après le succès de l'édition 2018 (23 370 professionnels accueillis). Nouveauté cette année, les secteurs de l'agencement et de la 1^{ère} transformation seront tout particulièrement mis à l'honneur à travers les animations et l'offre de produits et de services. Partenaire de l'événement, Fibois AuRA représentera la filière forêt-bois régionale comme à chaque édition.



VOTEZ POUR LE PRIX COUP DE CŒUR DU PUBLIC 2019 !



Découvrez les lauréats du Prix Régional de la Construction Bois Auvergne-Rhône-Alpes 2019, votez et faites voter pour votre coup de cœur et gagnez une montre 100 % bois de la marque française D.W.Y.T !

Rendez-vous dès aujourd'hui sur www.fibois-aura.org/construction/coup-de-coeur-prix-regional. Vos votes permettront de remettre à l'un des 8 lauréats le Prix Spécial Coup de Cœur du Public.

L'OFFRE DE SERVICE DE FIBOIS AURA POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAUX FORESTIERS

Fibois AuRA propose aux Entreprises de Travaux Forestiers (ETF) deux services interconnectés : le Service pro et le Contrat d'engagements à la certification PEFC – ETF. Le Service Pro atteste de la régularité de l'activité d'ETF. Fibois centralise les documents obligatoires renouvelle certains documents automatiquement, et se charge aussi de la promotion des adhérents auprès des donneurs d'ordres. L'annuaire des ETF adhérents au Service Pro 2019 est en ligne sur www.fibois-aura.org.

Le Contrat d'engagement à la certification PEFC – ETF est un engagement volontaire de qualité pris par l'ETF et reconnu par PEFC France. L'ETF signataire est ainsi habilité à intervenir en forêt certifiée PEFC sur l'ensemble du territoire national.

Plus d'information auprès de Samuel Resche s.resche@fibois-aura.org

PUBLICATIONS SUR LA FILIÈRE BOIS
À retrouver sur www.fibois-aura.org

	Activité constatée	Activité future
Granulé en vrac	Stade d'activité : +12	Stade d'activité : +18
Plaquettes humides	Stade d'activité : +10	Stade d'activité : +15
Plaquettes sèches	Stade d'activité : +10	Stade d'activité : +15
Bois bûche	Stade d'activité : +10	Stade d'activité : +15

Note conjoncture bois énergie AuRA

Lettre annuelle issue d'une enquête sous traitée par Fibois AuRA à la CERC Auvergne-Rhône-Alpes auprès d'un échantillon d'entreprises auralpines de bois énergie au cours de la saison de chauffe 2018-2019.

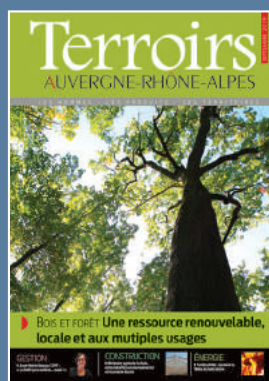
À télécharger sur fibois-aura.org rubrique Bois Energie/Téléchargements



Mémento FCBA 2019

Données publiques concernant les secteurs forêt bois papier ameublement, basé sur des données fiables et de sources connues. Mémento réalisé chaque année par le FCBA.

À télécharger sur www.fcba.fr



Terroirs Magazine spécial Forêt et Bois

Magazine agricole régional de 32 pages entièrement dédié à la forêt et au bois, publié par l'APASEC en partenariat avec Fibois AuRA.

À télécharger sur fibois-aura.org rubrique Construction bois

Activité constatée au 1 ^{er} semestre 2019	
Mendeville	4,5
Chazelles	6,9
Fénelon	4,3
Construction	5,5
Forêt Bois Construction	6,4
Activité prévue au 2 ^e semestre 2019	
Mendeville	4,5
Chazelles	6,9
Fénelon	4,3
Construction	5,5
Forêt Bois Construction	6,4

Note Conjoncture Bois Construction AuRA

Tableau de bord de l'activité bois construction au 1^{er} semestre et perspectives pour le 2^e semestre 2019, en Auvergne-Rhône-Alpes. Réalisé par la CERC Auvergne-Rhône-Alpes pour le compte de Fibois AuRA.

À télécharger sur fibois-aura.org rubrique Bois Construction/Téléchargements

DOSSIER THÉMATIQUE

Le bois a tout
pour convaincre
les agriculteurs
pour la construction
et l'aménagement
de leurs bâtiments...

BÂTIMENTS AGRICOLES

Chaque année, les agriculteurs français investissent 2 milliards d'euros dans leurs bâtiments. Ce sont des outils de travail indispensables et leur conception joue sur la productivité et le bien-être des travailleurs, des animaux, voire même sur la qualité des produits entreposés... Au fil du temps, le bois a su prouver par ses multiples qualités le bien-fondé de son utilisation comme matériau de construction des bâtiments agricoles.



Centre équestre du lac des Sapins, Cublize (69) Agence Fabriques architectures et paysages ©David Désaleux

UNE PART DE MARCHÉ IMPORTANTE

10 millions de m² de bâtiments agricoles sont construits chaque année en France, dont 2,5 millions en bois, soit une part de marché de 25 % et un chiffre d'affaires de près de 190 millions d'euros pour la filière (source : BAB*). C'est la deuxième plus grosse part de marché du bois construction, juste derrière l'extension-surélévation de logements (27 %). (source : enquête nationale de la construction bois, juin 2018).

Ces bâtiments sont construits pour de multiples usages : bâtiments d'élevages bovins (50 %), stockage (25 %), mais également manèges et centres équestres (8 %), élevages caprins (4 %), les élevages porcins, ovins et autres usages... Les agriculteurs ont découvert il y a bien longtemps les nombreux atouts du bois par rapport aux autres matériaux utilisés pour les bâtiments agricoles (métal, béton). Simple à mettre en œuvre, permettant une part d'auto-construction, le bois offre des solutions confortables et totalement adaptées aux contraintes des éleveurs ou autres agriculteurs.

* Association des constructeurs de bâtiments agricoles en bois www.babois.org

OPTIMISER LA PRODUCTIVITÉ PAR UNE CONCEPTION INTELLIGENTE...

Le bâtiment est un investissement important pour un agriculteur, sa conception doit être mûrement réfléchie : il doit allier qualité, confort et fonctionnalité dans un espace optimisé. Pour Laurent Sallard, ancien conseiller bâtiment de la chambre d'agriculture du Cantal et architecte chez Emergence Architectures, « les structures sont de plus en plus grandes, hautes, longues... Nous pouvons donc proposer un aménagement totalement évolutif. L'objectif final est toujours de réduire les coûts et de simplifier le travail de l'agriculteur ». Le bois permet en effet une grande adaptabilité des structures. Le bois d'ingénierie et les systèmes constructifs mis en œuvre (système poteau-poutre en bois lamellé-collé, portiques auto-stables, poutres treillis) permettent de créer de grandes portées sans poteau intermédiaire : l'aménagement des espaces et des circulations intérieures est simplifié et permet des modifications ultérieures. L'installation du matériel et des réseaux est pratique : le bois se perce et se cloue facilement. Nul besoin de poste à souder ou de bétonnière, dans la majeure partie des cas, du matériel électro-portatif sera suffisant.

PRÉVOIR LES FUTURES MODIFICATIONS...

Optimiser la conception, c'est également prévoir les agrandissements ou modifications du bâtiment. M. Mouliade, éleveur à Jabrun (15), explique : « j'ai réaménagé un bâtiment des années 70 en parpaing, et j'ai su ce que c'était de modifier du béton. Alors que mon bâtiment bois a été fait en trois fois, on a pu réutiliser du bardage qu'on a cloué ailleurs, les modifications étaient beaucoup plus rapides. Un mur va être posé en une demi-journée ! Et c'est sans compter l'élimination des gravats dans le cas du béton... ». En effet, la simplicité de mise en œuvre du bois, en structure comme en bardage, en fait le grand favori pour tous les travaux d'extension ou de modification d'usage d'un bâtiment. M. Verschaeve, éleveur originaire de Louroux-Hodement (03), enfonce le clou : « Un bardage [en bois] si vous le touchez avec du matériel ou une bête, au pire ça le décloue, on a juste à changer la planche et c'est réparé, alors qu'avec un bardage fer c'est impossible. Quand on veut réparer quelque chose, moduler ou modifier, c'est beaucoup plus facile avec le bois. »

DES BÂTIMENTS CONFORTABLES POUR TOUS

Le confort des animaux comme des humains regroupe de nombreux facteurs : le bruit, la lumière, mais aussi la qualité de l'air (sa température, l'humidité et la ventilation). Les bâtiments bois présentent à ce sujet des avantages incomparables. Tout d'abord, le bois, par ses capacités hygroscopiques, régule l'humidité intérieure. Ainsi, pas de condensation dans les bâtiments, et les animaux s'en portent mieux : « S'il n'y a pas d'humidité dedans, les bêtes sont nettement mieux, elles craignent l'humidité, comme nous. Des problèmes pulmonaires ? Je ne connais pas ça ! » nous indique M. Mouliade. Le bardage bois à claire-voie permet de maîtriser les courants d'air tout en assurant un bon renouvellement. Enfin, deux caractéristiques intrinsèques du bois profitent aux bêtes : ses performances thermiques en font un matériau qui maintient le chaud en hiver,

FIBOIS AuRA AU SOMMET DE L'ÉLEVAGE



Cette année, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes organise un stand collectif au Sommet de l'Élevage qui aura lieu du 2 au 4 octobre à Clermont-Ferrand. Pour ce rendez-vous incontournable, 4 entreprises seront présentes aux côtés de l'interprofession : scierie Eymard (38), Veyrière Charpente (63), Guilhot Construction Bois (63) et scierie du Forez (63). Cet espace collectif sera un incontournable pour les éleveurs à la recherche de solutions pour leurs bâtiments.

De nombreuses animations seront organisées sur le stand collectif : mini-conférences sur des thèmes variés, moments conviviaux...

Cet événement sera également l'occasion de découvrir le nouvel ouvrage de la collection « Construire en bois » sur le thème des bâtiments agricoles, ainsi que l'exposition dédiée à la construction de bâtiments agricoles bois dans le Massif central. Pour l'occasion, Fibois AuRA a coédité avec l'APASEC un Terroirs magazine dédié à la forêt et au bois, supplément distribué aux 30 000 abonnés des journaux agricoles des 12 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez-les HALL6 - Allée D - Stand 0029

DES BÂTIMENTS SUR LES PODIUMS



Chaque année, le Prix Régional de la Construction Bois récompense les plus beaux projets d'Auvergne-Rhône-Alpes. En 2017, la bergerie expérimentale de l'INRA, située au cœur de la chaîne des Puys, a été choisie par le jury qui a salué l'alliance entre qualité architecturale, insertion paysagère et utilisation de bois local. L'équipe de maîtrise d'œuvre, MTA (Marcillon Thuillier Architectes) a choisi un bardage en mélèze non traité du Cantal pour son insertion dans un site naturel et agricole. Ce bardage ajouré assure une ventilation constante tout au long de l'année. Les éléments de structure sont en douglas non traité, du Cantal également. Sans poteaux intermédiaires, les portiques auto-stables permettent une flexibilité de l'outil agricole.



et qui limite la propagation de la chaleur en été ; ses performances acoustiques lui permettent d'absorber le bruit : les animaux comme les éleveurs évoluent dans un environnement plus sain et moins stressant. Guy Calmejane, qui possède une exploitation à Saint-Mamet-la-Salvetat, dans le Cantal, fait confiance au bois depuis 1984 pour la construction de ses bâtiments. Il explique : « Pour la construction, le maître mot est le confort de nos vaches laitières. Le bois permet d'apporter une ambiance plus chaude au bâtiment et une résonance des bruits moindre. L'aspect visuel est aussi plus appréciable, avec des couleurs claires. La luminosité et la ventilation naturelles qu'apporte ce matériau font du bois un composant confortable pour tout le monde... ». L'INRA, l'Institut National de la Recherche Agronomique, a d'ailleurs fait le choix du bois pour plusieurs bâtiments de son site de Theix, dans le Puy-de-Dôme, et notamment pour sa bergerie expérimentale (voir encart ci-dessous).



Bergerie expérimentale de l'INRA, ©MTA

INFO +

Retrouvez l'ensemble des informations sur ces projets et l'ensemble des lauréats sur le site internet de Fibois AuRA : www.fibois-aura.org/construction



Cette année, c'est la réhabilitation de la coopérative laitière « Vercors lait » à Villard-de-Lans (38) (voir page 12) qui a su séduire le jury du Prix National de la Construction bois grâce à une rénovation en bois local qui lui a valu une mention dans la catégorie « réhabiliter un équipement ». Ce projet montre que le bois local a sa place dans de gros projets, et qu'il sait s'adapter aux contraintes et aux spécificités de la construction agricole.



Coopérative laitière
« Vercors lait »
©FLLOO Architecture

LE BOIS, PREMIER PRIX EN TERME D'INTÉGRATION PAYSAGÈRE

Les exploitations agricoles sont le plus souvent situées hors des bourgs, dans un environnement dégagé dans lequel elles sont très visibles. L'intégration du bâtiment dans le paysage génère une importante réflexion autour de plusieurs axes : l'interaction entre l'intérieur et l'aménagement des extérieurs, la qualité de la construction et des matériaux choisis, l'emplacement du bâtiment et son articulation avec le paysage. Pierre et Rémi Janin, co-gérants de l', dans le Rhône. L'intégration du nouveau bâtiment dans un cadre très touristique a été facilitée par l'utilisation de ganivelles de châtaignier qui rendent l'ensemble homogène et dont les couleurs se fondent dans le paysage. Privilégiant une unité compacte à un ensemble de bâtiments morcelés, le programme s'intègre dans la pente naturelle du terrain et se fait discret dans cet écrin naturel.



©David Désaleux

« Un bâtiment agricole, c'est un outil de travail, mais c'est aussi une image qu'on donne à voir, un ajout dans l'organisation de la commune, un signal dans le paysage ». Cette citation extraite du guide « Constructions en zone agricole », édité par le département de l'Isère, résume l'importance de l'étude de l'implantation d'un nouveau bâtiment agricole. Le CAUE de l'Isère, qui a participé à la rédaction de l'ouvrage, est très impliqué sur le sujet. Serge Gros, son directeur, explique : « la notion d'insertion paysagère est apparue avec le changement de proportion des bâtiments, dans les années 80 ». Ce travail d'équipe, réalisé entre l'architecte du projet et l'agriculteur, n'a pas vocation à rendre invisible le bâtiment dans son environnement, mais à le valoriser. Dans une dynamique de développement des activités à la ferme (vente en direct, ferme pédagogique), l'exploitation doit être un lieu accueillant, pratique, dont les futures évolutions ont été prises en compte. Pour lui, « le bois est le matériau qui répond le mieux à ces préoccupations. Ressource locale que les agriculteurs connaissent bien, le bois évolue avec son environnement ».



UNE RESSOURCE LOCALE, DES PRODUITS LOCAUX

La construction bois a un atout supplémentaire : l'économie locale qu'elle dynamise. En effet, la filière forêt-bois d'Auvergne-Rhône-Alpes compte 60 000 emplois et de nombreuses entreprises qui assurent la transformation du bois, de l'arbre au matériau de construction. La ressource bois locale est qualitative et peut être utilisée aussi bien en structure qu'en bardage. Grenoble Alpes Métropole, pour la construction d'une ferme intercommunale, a fait le choix de valoriser le bois local au maximum : pour la structure comme pour le bardage (en épicéa/sapin) ainsi que pour les menuiseries en mélèze. Cette ferme regroupe différents espaces (transformation, accueil, vente, logement, stabulation...) avec des contraintes variées : espaces chauffés et non chauffés, humides, secs... etc. La structure en bois massif local est bien adaptée à l'ensemble de ces spécificités, et la préfabrication des éléments a permis un gain de temps mais également des économies d'eau considérables durant le chantier, ainsi qu'une forte réduction des déchets et de la pollution sur le site. De plus, la collectivité a choisi un approvisionnement bois bûche comme source d'énergie pour les parties chauffées. L'impact environnemental de cette construction est ainsi bien plus faible qu'avec d'autres matériaux, et l'ensemble s'intègre parfaitement dans son environnement. La ferme des Maquis, qui produit du fromage de chèvre bio, accueille aujourd'hui le grand public pour de la vente à la ferme et des scolaires. Ainsi, nombreux sont les agriculteurs et agricultrices qui ont déjà fait le choix du bois. Que ce soit pour le confort, pour l'intégration paysagère, pour l'adaptabilité des structures ou par éthique, il y a toujours une bonne raison de privilégier le bois !

Ferme des Maquis (38) / Architectes : PETER Wendling Architecture (38), David Naudon (38) ©Frenchie Cristogatin

AIDES ET CONSEILS POUR BIEN CONSTRUIRE

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment agricole peut être long et fastidieux. Différentes structures accompagnent les agriculteurs dans leurs projets. Les conseillers bâtiments des chambres d'agriculture, ainsi que les architectes conseillers des CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) sont à leur disposition pour les assister et les informer des aides existantes. L'Institut de l'élevage (Idele) propose quant à lui des formations sur l'éco-construction des bâtiments d'élevage et il a publié une charte « Éco-construire un bâtiment d'élevage » en 2011.



LES SAVOIR-FAIRE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Vous recherchez des produits en bois local ? Fibois AuRA a publié deux guides pour vous orienter dans le choix de vos prestataires

Le guide « Bois d'Ici – Sciage d'Auvergne-Rhône-Alpes » 2019 : Informations sur les essences principales sciées et leurs usages, produits et prestations de plus de 100 scieries de notre région. Edité en janvier 2019.



Catalogue des produits bois d'Auvergne-Rhône-Alpes :

Ce catalogue a pour objectif de mieux faire connaître l'offre locale en matière de produits destinés à la construction, la rénovation, la menuiserie ou l'aménagement. Edité en juillet 2018.

www.bois-auvergne-rhone-alpes.fr



INNOVATION BOIS

ET SI L'AVENIR DU BOIS PASSAIT PAR LA PAILLE !

Répondre aux exigences énergétiques et environnementales de la future réglementation de 2020 appliquée aux bâtiments pousse des entrepreneurs à innover pour trouver de nouveaux matériaux, concepts ou procédés de fabrication moins impactants. Erick Rigaudie, président et fondateur d'Activ Home, fait partie de ces inventeurs précieux pour le développement des solutions biosourcées.

Rendre le biosourcé compétitif dans le bâtiment et l'immobilier

Ingénieur mécanicien ayant travaillé 20 ans dans le secteur de l'industrie en France et à l'étranger, Erick Rigaudie devient expert en études thermique des bâtiments en 2011. Très rapidement il découvre l'isolation en paille et ses nombreux atouts face aux autres matériaux d'isolation : une excellente résistance thermique, une grande disponibilité et un faible impact environnemental lié à son cycle de vie très performant. Cependant les freins sont nombreux. En premier lieu, celui de la compétitivité des composants bois-paille car l'isolation paille est fréquemment associée à un système constructif en structure bois où les bottes de paille sont disposées manuellement.

« La paille ne coûte pas cher, 3 à 4 fois moins que les autres isolants, l'un des défis résidait donc ailleurs, à savoir le procédé de fabrication depuis l'acheminement de la matière jusqu'à la mise en œuvre sur chantier » indique l'inventeur. Ses formations et expériences croisées, additionnées à un réseau de professionnels expérimentés, passionnés et partageant le même goût pour l'innovation, le lancent dans un travail de recherche et développement. Il aboutit, après quelques années, à un procédé industriel d'un concept « clés en main » destiné aux professionnels de la construction, charpentiers, constructeurs bois, promoteurs ou investisseurs, rendant la solution bois-paille compétitive.

ECOSTRAUV®, un procédé adapté aux bâtiments E+ C-

Ce procédé qui porte le nom d'ECOSTRAUV® fait l'objet d'un brevet en 2017, puis en 2019, dans le cadre du Concours National Innovation du Grand Plan d'Investissement, il est aussi lauréat dans la catégorie « Performance Environnementale

du Bâtiment » où Activ Home est la seule société candidate à avoir proposé des matériaux biosourcés. Et Erick Rigaudie d'insister pour citer l'ensemble de cette équipe avec qui il partage bien volontiers ce prix : Yannick Pineau, thermicien, Dominique Evrain, architecte, Eric Fournely, enseignant-chercheur, Maxence Lescurat, conducteur de travaux, Christophe Rigaudie, expert en développement international, Philippe Berne, ingénieur mécanique et Christophe Arnald, commercial.

Le procédé ECOSTRAUV® permet de construire des bâtiments passifs à faible impact environnemental et ce tout au long du cycle de vie c'est-à-dire depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur recyclage ou destruction en fin de vie. Grâce aux matériaux biosourcés employés que sont principalement le bois et la paille, qui présentent aussi l'avantage d'être renouvelables, les impacts environnementaux sont nuls voire même positifs. Les matériaux biosourcés sont produits par photosynthèse et se composent d'au moins 50 % de carbone, à l'image du bois, ils ont besoin de peu d'énergie pour leur transformation ce qui a pour conséquence de faibles émissions de CO₂. Ils stockent donc plus de carbone qu'ils n'en émettent d'autant plus que le procédé ECOSTRAUV® favorise les circuits courts. À cela s'ajoute les qualités des modes constructifs en filière sèche, peu consommateurs d'eau et générant peu de déchets. « Notre procédé est également très performant sur la qualité de l'air avec un classement A+ pour les émissions de polluants volatiles » complète Erick Rigaudie.



Outre l'accompagnement sur l'ensemble du process et des détails du système constructif ECOSTRAUV®, le procédé intègre également une machine de remplissage automatique des bottes de paille dans les éléments en structure bois (murs, planchers et cloisons) ayant une capacité de production de 40 000 m² de panneaux par an et par équipe. Activ Home, la société qui commercialise le procédé, propose à la vente ou à la location les moyens industriels spécifiques à tous les professionnels qui veulent compléter leur offre. Ainsi que toute la logistique, la mise en route, la formation, l'accompagnement et l'exclusivité, sur leurs territoires.

Un mur type de 430 mm d'épaisseur est composé d'un voile de contreventement en contre-plaqué, disposé côté intérieur, d'une isolation en petites bottes de paille et d'un panneau rigide en fibres de bois. Il présente un très haut niveau d'isolation thermique avec un R de 9,2 K.m²/W et d'un déphasage thermique de 12 heures minimum. Les modules de murs sont utilisables en structure seule jusqu'à R+2 et en façades rapportées au-delà.

Après l'ère du béton... l'ère du biosourcé !

Joli pied de nez au monde du tout béton ! Depuis avril 2019 la société Activ Home est installée à Reugny, dans le département de l'Allier, dans une ancienne usine de fabrication d'éléments préfabriqués... en béton... Serait-ce là le signe d'une nouvelle ère industrielle dédiée aux biosourcées ? « Assurément ! » vous répondra fièrement Erick Rigaudie.



PORTRAIT

BARBARA GUILLE

Entrepreneure de travaux forestiers,
Entreprise FORET V à Isserteaux (63)

De maîtresse d'école à entrepreneure de travaux forestiers

1 • Qu'est-ce qui vous a amené au métier du débardage ?

La forêt a toujours été une passion, à la base, j'ai obtenu un BTA Gestion et Conduite de Chantiers Forestiers en 1994 au Lycée Saint-Joseph de Mesnières-en-Bray en Normandie d'où je suis originaire. Je n'ai cependant pas exercé d'activité forestière tout de suite car j'ai dû partir dans le Jura où, après l'obtention du concours de professeur des écoles en 2003, j'exerçais l'activité de maîtresse d'école. Plus tard, les circonstances de la vie ont fait que j'ai dû changer de métier afin de me rapprocher géographiquement de mon compagnon en Auvergne. Ce changement m'a permis également de revenir travailler en forêt. Ensuite, le choix de m'installer en 2017 s'est fait avec mon conjoint - lui-même étant abatteur manuel - pour le choix de l'activité, c'est la logique de complémentarité entre son entreprise et la mienne qui m'a amenée vers le débardage, ce que je ne regrette absolument pas !

2 • Comment envisagez-vous l'évolution de votre activité ?

La première année, j'ai réalisé exclusivement du débardage avec tracteur forestier et treuil, le but étant de bien me « faire la main » sur cette activité particulièrement technique et physique. Aujourd'hui, je réalise également des travaux d'abattage et de façonnage pour un tiers de mon temps. Cela me permet de proposer une offre plus complète à la clientèle, en particulier pour les éclaircies sur les petites parcelles (fréquentes sur nos territoires). À l'avenir, je souhaiterais également rapporter une part de mon activité sur des travaux sylvicoles (plantation, dégagement, dépressage, élagage...).

3 • Comment voyez-vous l'exploitation forestière aujourd'hui ?

Aujourd'hui, on voit beaucoup de coupes rases réalisées avec de gros engins qui nécessitent de très gros investissements. Bien qu'effectivement, cette mécanisation soit nécessaire afin de réaliser la récolte des peuplements plantés après-guerre via les aides du Fonds Forestier National, et ce, dans de bonnes conditions économiques, pour ma part, je préfère mon tracteur agricole équipé forêt afin de faire des éclaircies sur des parcelles difficilement accessibles à ces engins. Cela correspond mieux à ce que je veux faire en forêt mais également au besoin d'une partie du marché.

4 • Des inquiétudes sur l'avenir ?

Mon inquiétude est surtout sur l'avenir de nos forêts. En effet, on voit de nombreux arbres rougir suite à la sécheresse : épicéas, douglas, sapins, feuillus... Aucune essence n'est épargnée, le réchauffement climatique est très inquiétant, quel avenir pour nos forêts ? Pour nos métiers ? Il faut quand même noter que les peuplements les plus touchés sont ceux qui n'ont jamais été éclaircis, commencer par ça peut déjà être une réponse à court terme.



5 • Quel est votre relation par rapport à Fibois AuRA ?

Lorsque je me suis lancée dans mon projet en 2017, j'ai pu compter sur l'interprofession qui m'a conseillée sur les diverses étapes à suivre, qui m'a donnée des contacts... C'est également Fibois qui m'a informée de l'existence d'une aide à l'installation auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et qui a monté mon dossier, ce qui m'a permis d'obtenir 50 % d'aide sur du petit matériel et une aide à la trésorerie de 10 000 €. J'ai également pu bénéficier, grâce aux conseils de Fibois, d'une aide du Conseil Régional de 30 % sur l'achat de mon treuil. Le fait d'être adhérente à l'interprofession me permet d'être au courant des actualités de la filière et du métier grâce aux publications comme Brève des Bois. Pour l'instant, je ne me sentais pas légitime de participer aux travaux de l'interprofession en raison de ma faible expérience mais j'espère pouvoir désormais être plus proche de la structure.

AGENDA

24 septembre : Rencontres d'affaires Bois to Business, suivies de la cérémonie du Prix Départemental de la Construction Bois Isère à Saint-Martin-d'Hères (38)

Du 25 au 27 septembre : Journées des métiers de la forêt et du bois organisées par le Parc naturel régional du Massif des Bauges - Massif des Bauges (73)

28 septembre : Forum emploi /orientation « booste ton avenir » au Puy-en-Velay (43)

Du 2 au 4 octobre : Sommet élevage à la Grande Halle d'Auvergne à Cournon-d'Auvergne (63)

10 octobre : Conférence « Enjeux et solutions : Étanchéité à l'air et gestion de la migration de l'humidité dans la construction » à destination des prescripteurs organisée par Siga, en partenariat avec Fibois AuRA, Enertech et le CSTB à Lyon (69), à partir de 12h30

Du 11 au 20 octobre : Habiter bois, portes ouvertes de maisons bois pour le grand public en Auvergne-Rhône-Alpes

24 octobre : Colloque « le sapin pectiné, où en est-on ? » à destination des entreprises, forestiers, maîtres d'œuvre & maîtres d'ouvrage, chercheurs, élus... à Clermont-Ferrand (63)

19 novembre : Remise des prix régionaux de la construction bois à l'École d'Architecture de Clermont-Ferrand (63)

28 et 29 novembre : Congrès « Forêt-bois, une filière 4.0 » organisée par Fibois Bourgogne-Franche-Comté à Dijon (21)

FORMATIONS

« Réussir son mémoire technique en réponse aux marchés publics » :

16 septembre au Puy-en-Velay (43)

13 novembre à Villefontaine (38)

« Concevoir et réaliser une construction à ossature bois » :

20 septembre à Lempdes (63)

27 septembre à Lyon (69)

« Défauthèque : murs à ossature bois » :

10 octobre à Lyon (69)

17 octobre à Lempdes (63)

« Vêtures extérieures sur structure bois : produits, conception et durabilité d'aspect » :

5 décembre à Lyon (69)

« Concepteur Européen Bâtiments Passifs (CEPH) » / Formation organisée par Fibois 42 et La Maison Passive France

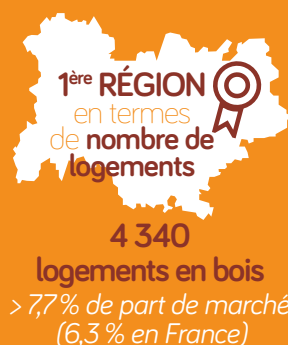
10 journées réparties du 8 octobre au 7 décembre à St-Étienne (42)

+ d'infos sur fibois-aura.org rubrique Emploi-formation / formation continue

CHIFFRES CLÉS

LA CONSTRUCTION BOIS

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2018



➔ Dont 2 255 maisons bois en secteur diffus > 14,3% de part de marché -> (9,2 % en France)

➔ Dont 340 logements individuels en secteur groupé > 5,3% de part de marché -> (10,3 % en France)

➔ Dont 1 745 logements collectifs > 5,1% de part de marché -> (4,3 % en France)

Retrouvez les résultats complets de l'enquête nationale de la construction bois sur www.fibois-aura.org rubrique bois construction

DÉCOUVERTE ARCHITECTURALE

COOPÉRATIVE LAITIÈRE « VERCORS LAIT »
À VILLARD-DE-LANS (38) - [RÉHABILITATION]

LAURÉAT DU

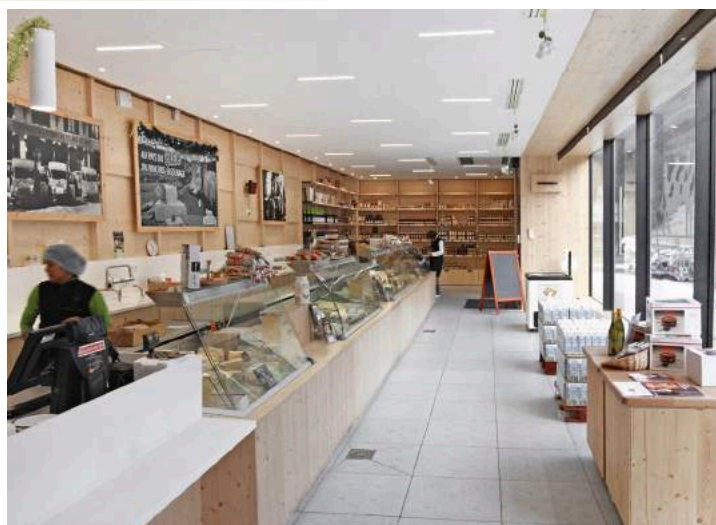


PRIX NATIONAL
de CONSTRUCTION BOIS
MENTION RÉNOVATION

- Année de livraison : 2018
- Surface plancher : 2 696 m²
- Bois consommé : 244 m³
- Coût total HT : 2 739 000 € HT
- Coût du lot bois : 667 238 € HT



Contient du
BOIS LOCAL



C'est en 1956, au cœur du Vercors que naît la coopérative laitière « Vercors-Lait ». Elle regroupe environ 70 producteurs et son développement nécessite aujourd'hui une extension du process. L'enjeu principal a été de phaser les travaux pour arrêter au minimum la production et proposer un projet global cohérent, ambitieux et qualitatif afin de changer radicalement l'image vieillissante de l'existant.

C'est un espace de production moderne répondant aux normes d'hygiène et de sécurité alimentaire actuelles et un point de vente directe, réelle vitrine touristique du dynamisme et du savoir-faire du plateau. Sertie dans un écrin, véritable petit joyau, elle est chaleureuse et accueillante. Le bardage bois, de teinte naturelle, est prévu en pose verticale, le rythme génère un effet cinétique qui anime ce long linéaire de bâti et donne au projet une image « rustique et conviviale » mais résolument locale et contemporaine.

INTERVENANTS DE LA CONSTRUCTION

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Massif du Vercors (38)

Maître d'œuvre : Flloo Architecture & Urbanisme (38)

Bureau d'Études Structure Bois : Gaujard Technologies (84)

Bureau d'Études Thermiques : Cipavem (38)
Entreprise bois : John Sauvajon (38)

CONTACT :

FLLOO ARCHITECTURE & URBANISME

16 Rue Thiers 38000 Grenoble

Tél. 04 76 23 28 06

✉ atelier@flloo.fr

Crédits photos : ©Flloo architecture



Siège social
AGRAPOLE

23 rue Jean Baldassini
69364 Lyon cedex 07
04 78 37 09 66



Site Clermont-Ferrand

MAISON DE LA FORÊT ET DU BOIS
10 allée des Eaux et Forêts
63370 Lempdes
04 73 16 59 79



contact@fibois-aura.org



www.fibois-aura.org